

6124



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Le Préfet

Nice, le 18 AOUT 2022

Lettre recommandée avec AR = 2C.162.113.3026.3

Monsieur le Ministre,

Par arrêté préfectoral en date du 12 juin 2018 et prorogé le 24 décembre 2020, l'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles de mouvements de terrain a été prescrite sur la commune de Bouyon. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer est en charge de l'élaboration de ce PPR, avec l'assistance technique du bureau d'études Sol Concept.

L'élaboration du projet de PPR de mouvements de terrain a fait l'objet de deux réunions d'association et d'une réunion publique en application de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 12 juin 2018. Une réunion des personnes publiques associées s'est tenue le 25 novembre 2021 au cours de laquelle le projet complet de dossier de PPR a été présenté en vue de l'approbation du PPR.

Afin de tenir compte de la connaissance des risques de mouvements de terrain, je porte officiellement à votre connaissance le dossier d'enquête publique concernant ce projet de PPR, en application des articles L.121-2 du code de l'urbanisme et L.125-2 du code de l'environnement. Ce dossier mis à la consultation des personnes publiques associées (PPA) vaut donc Porter À Connaissance (PAC).

Désormais, il conviendra de s'y référer pour l'élaboration des documents et la délivrance des autorisations d'urbanisme. Les projets de zonage réglementaire et de règlement notifiés permettront donc de délivrer sous conditions, voire de refuser, les autorisations d'urbanisme, en usant de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme, afin de satisfaire l'obligation de garantir la sécurité publique.

Monsieur Jean Léonetti,
Ancien ministre,
Président de la communauté d'agglomération
Sophia Antipolis
Les Genêts - 449, route des Crêtes
06901 Sophia Antipolis Cedex

Maurice LESECQ
Commissaire Enquêteur

Par ailleurs, les études techniques nécessaires à l'élaboration de ce PPR sont aujourd'hui achevées et ce projet doit maintenant être soumis pour avis aux personnes publiques citées par l'article R.562-7 du code de l'environnement, avant sa mise à l'enquête publique.

À ce titre, je vous prie de bien vouloir trouver joint, en vue de recueillir l'avis de votre assemblée délibérante, le projet de PPR mouvements de terrain de la commune de Bouyon.

Conformément à l'article R562-7 du code de l'environnement, j'attire votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse dans un délai de deux mois suivant la réception de la présente lettre, cet avis sera réputé favorable. En outre, celui-ci, reçu dans les délais ou réputé favorable, sera annexé au registre d'enquête publique dès son ouverture.

Le pôle risques de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer est à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet
CAB 4579

Benoît HUBER

P.J : un dossier de PPR valant porter à connaissance

Copie : Monsieur le Sous-Préfet de Grasse



~~CASA
Les Geyates
449, route des Geyates
06301 - Sophia Antipolis~~

SGR 2 V23 MSR 2A 19-1160102 03-2



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 2C 162 113 3026 3



SDRS-PRNT-LL-6124



FRAB

| | |
|---|----------|
| Présenté / Avisé le : | 27/07/22 |
| Distribué le : | 27/07/22 |
| Je soussigné(e) déclare être | |
| <input type="checkbox"/> Le destinataire | |
| <input type="checkbox"/> Le mandataire | |
| <input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire | |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE AGREMENT N° C803

COURRIER ARRIVÉ
23 AOÛT 2022
D.D. Direction
Service Déplacement

Services de l'État dans les Alpes-Maritimes
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements Risques Sécurité
CADAM - 147 bd du Mercantour
06286 NICE CEDEX 3

R

